

6729/1/21 REV 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 09 mars 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 09 mars 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Projet de décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, pour le Danemark



Bruxelles, le 5 mars 2021
(OR. en)

6729/1/21
REV 1

SOC 111
EMPL 73

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Projet de décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, pour le Danemark

Les délégations trouveront en annexe le projet de décision du Conseil portant remplacement d'un membre suppléant du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, pour le Danemark.

Projet de DÉCISION DU CONSEIL
du
portant remplacement d'un membre suppléant
du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale¹, et notamment son article 75,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 21 septembre 2020², le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période se terminant le 19 octobre 2025.
- (2) Un siège de membre suppléant dans la catégorie des représentants des employeurs est devenu vacant à la suite de la démission de M. Jens TROLDBORG.
- (3) Le gouvernement danois a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

² JO C 315I du 23.9.2020, p. 1

Article premier

M^{me} Birgitte NYMARK est nommée membre suppléante du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale en remplacement de M. Jens TROLDBORG pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil
Le président
